

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **20 (1936)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 20^e ANNÉE

N° 4

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1936

*Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654*

Vouloir des amis sans défauts, c'est ne vouloir aimer personne. — De Sacy.

LE SANGLIER DANS LE JURA. ⁽¹⁾

(SUITE)

1930 (suite) A la mi-octobre, une bande d'une vingtaine de têtes a traversé le village de Saint-George (dist. d'Aubonne) à la tombée de la nuit. Ces animaux prélevent, à cette saison, un large tribut dans les champs de betteraves et de pommes de terre, à tel point que les propriétaires sont ramasser sur place les tubercules arrachés par les sangliers adultes accompagnés de nombreux marcassins.

La période de chasse n'a point effacé les hôtes erratiques de la région d'Aubonne, dans la journée ils se tiennent cois dans les pâturages supérieurs. Deux jeunes gens de Saint-George s'étant mis à l'affût, virent passer à quelques mètres de leur poste une forte troupe de bêtes noires. Mais l'émotion les empêcha de tirer.

La "Revue" du 27 octobre relate: Depuis une année le nombre des sangliers qui errent dans la région du Mont Fendre, du Marchairuz et des Amburnex s'est certainement accru. Leurs traces sont très visibles partout dans les "gras" des chalets. Le 23 octobre, deux chasseurs du Sentier se trouvant dans la montagne des Pralets,⁽²⁾ chaîne du Tochemont (à 15 km au S-O des Rousses) relèvent le passage d'une forte bande de bêtes noires qu'ils poursuivent, puis abattent un jeune sujet du poids de 45 kgs. Le même jour, au Champ Tionel, un chasseur de Bière tire un individu pesant 50 kilos. Cet animal au dire du nomade faisait partie d'une bande d'une douzaine d'individus.

En Savoie, où les forêts sont loin d'être jardinées, ces pachydermes affectionnent ces lieux broussonnant, ils s'y sont multipliés et comme ailleurs ravagent maintenant les cultures. On en a bien tiré quelques-uns, mais il en reste beaucoup. Aussi les chasseurs de la région de Semnoz, à l'ouest du lac d'Annecy, se sont-ils groupés pour

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1936, N° 3, p. 37. — (2) Pralet, du vieux français "Praelat" = petit joré. Le chalet des Pralets est à l'alt. de 1274 m.

les détruire aidés d'un vautrait (mante de chiens dressés à la chasse du sanglier).

Au commencement de novembre deux sangliers adultes suivis de trois jeunes passaient à la file indienne dans les champs de Peneys, village situé près de *Quiteboeuf* (dist. d'Orbe). Un jeune alémane ayant ces animaux défiler à quelques mètres de lui, n'écouta que sa fougue juvénile, il se lança à l'attaque du groupe et assena un vigoureux coup d'outil sur la tête de l'un des passants. Sa bête riposta en mordant vigoureusement, salopettes et pantalons, se contentant d'emporter un morceau d'étoffe et dédaignant la jambe de son agresseur. Ce dernier courut par la suite assailli en la frousse ! Les animaux s'étaient forlorgés dans la direction du bois d'*Orges*.

La neige tombée sur le Haut-Jura, dans la nuit du 2 au 3 novembre, a obligé les sangliers à descendre jusqu'à la lisière des bois et de là dans la plaine. Au bois de *Sergey* (dist. d'Orbe) des chasseurs de *Montcherand* ont réussi, le 3 novembre, à mettre debout un groupe d'une quinzaine de bêtes noires, quelques chevrotines tirées ne donnèrent aucun résultat, sur la distance. La bande disparut dans la forêt de *Chassagne*, entre *Lignerolles* et *Montcherand*.

Mercredi 5 novembre, écrit-on de *Baulmes*: Deux chasseurs ont abattu à la sortie du bois de la *Chane*, près de la ferme du *Trezy*, un sanglier du poids de 100 kgs. Dans l'après-midi du même jour, un chasseur novice vit tout à coup apparaître, à une trentaine de mètres de lui, une douzaine de ces pachydermes. Son émotion se comprend. Néanmoins il abat une bête rousse pesant 50 kilos.

Depuis quelque temps les champs des environs de *Soubey* (J. B.) étaient dévastés par un solitaire. Le matin du 6 novembre, un chasseur d'*Essertfalloz* (sur la route d'*Epiquerex* à *Soubey*) tue la bête. Elle pesait 92 kgs.

Dans la soirée du 7 novembre, deux citoyens de *Saint-Georges*⁽¹⁾ postés à l'affût un peu au-dessus de ce village attendaient le passage habituel des sangliers. Vers 20h $\frac{1}{2}$ la troupe sort de la forêt: deux laies suivies de 10 marcassins, mais les adultes, ayant évité les affûteurs, s'enfuient. Les jeunes avancent encore quelque peu et deux sont abattus. Ils pesaient chacun 25 kgs.

Le dimanche 9 nov., au-dessus de *Divonne*, près de la frontière franco-suisse, des chasseurs tirent trois sangliers. Ces animaux sont encore nombreux dans la région. —

Deux nemrods du *Sentier* en tournée le 11 novembre, dans les bois du *Brassus*, abattent sur la "Montagne des Echadés" deux marcassins. Chaque bête pesait 15 kilos.

Le même jour vers 18 h. au *Yengeron* (à 5 km. de Genève), dans les bois de pins, apparaissent tout à coup six sangliers. Poursuivis par la police et par les chasseurs ces animaux s'enfuient, ils sont rattrapés peu après dans les marais de *Genthod*; de là, ils passent en trompe dans les villages de *Talavran*, de *Genthod* et de *Colovray* (rive droite). Des battues sont immédiatement organisées et, le 13 novembre, dans l'après-midi, les six bêtes noires poursuivies par une dizaine de chasseurs, sont abattues dans les bois van *Gelder*. Ces animaux pesaient de 12 à 26 kilos. — Le 15, dans la même région on tire encore une bête rousse du poids de 50 kgs.

On écrivait du *Bousquet*, le 29 novembre, à la "Tribune de Lausanne": Aujourd'hui une personne à bicyclette, s'est trouvée subitement à la *Chenalletaz*, en présence d'un gros sanglier. L'animal effrayé, dégringole au bas du talus qui soutient la route, saute dans le lac et se met à nager.

A suivre.

¹⁾ dist. d'Anthonne

LE PINSON DES ARDENNES.⁽¹⁾

(SUITE)

1929 (suite et fin) - C) Au printemps 1929, un pinson d'Ardenne est anneau à Ensival, p. de Terviers (Belgique) et muni de la bague B.B. 5561. Ce migrateur printanier regagnant le nord, pour y nicher, est ramassé mourant sur le pont d'un bateau - dépêche de la Mer Baltique, à 50 km à l'est de l'île de Bornholm. Ce passereau suivait donc la voie de migration, vers les contrées boréales.

1930. Un vol, évalué à plus de 5000 migrants, s'abat sur le versant du Jolimont, au-dessus de Châles (Tschiugg, dans le Seeland). Ces "pinsons du bon pays" sont si nombreux qu'ils paraissent former sur le sol comme une masse mouvante (2 fév.)

Dans la matinée du 18, M. Fr. Kunz, de Neuchâtel, se promenant près de Peseux observe un grand vol de petits oiseaux venant de l'ouest. Il s'agissait de pinsons des Ardennes.

Le 20 fév., M. W. Gomey, de Corcelles, nous signale: "..... des bandes d'oiseaux sont passées ce jour, au-dessus de Corcelles (Neuchâtel), direction S.O. - N.E. Le dernier groupe était très important. J'avais déjà remarqué des vols à 7 h.30, avant mon départ de la maison, ils suivaient aussi la même direction que celle indiquée plus haut. Je ne crois point exagérer en disant que le groupe principal comptait au moins 3000 individus. Il avait été précédé, puis suivi de 5 vols comptant chacun 200 à 300 sujets, ces différents voliers se succédaient d'une à deux minutes d'intervalle. Arrivés à la hauteur de la forêt de Chantemerle, sur Corcelles, les groupes des migrants se scindèrent en deux bandes principales, l'une prit la direction du nord tandis que l'autre poursuivit sa route vers le N-E.

Le même jour, M. Ch. Cornaz, de Neuchâtel, observe au-dessus de cette ville de grands vols de ces migrants, se dirigeant aussi au N-E. Il évalue l'un de ces groupes à 1000 individus environ. (Nos Oiseaux).

La "Feuille d'Avis des Contamines", du 26 décembre rapporte: "Depuis plusieurs mois on observait dans la région des rives du Doubs des vols excessivement nombreux de pinsons des Ardennes. Ces passereaux sont là par milliers profitant de la clémence de l'hiver qui leur permet de trouver à se nourrir dans la région". — Aucune autre observation ne nous a été communiquée en 1930.

L'observation suivante concernant cette espèce est signalée dans le rapport annuel 1930/31, présenté par le Directeur de la Station ornithologique de Sempach (Schweizerische Vogelwarte): "M. Hafner, de Soleure, a baqué le 19 février 1927, un pinson du nord; le 20 janvier 1928, il revit cet oiseau au même endroit que l'année précédente. Le 20 mars 1930, il réussit à capturer ce même pinson du nord, porteur de l'anneau 13097, à la place de nourrissage hivernal à Soleure. Ce fait montre que l'oiseau migrateur restait fidèle à sa région d'hivernage et qu'il y revenait chaque hiver.

Ci-après, deux notes ayant trait à la migration de cette espèce, tirées de la Revue belge d'ornithologie "Le Gerfaut": "Un pinson d'Ardenne, baqué "Helgoland 639426"; le 24 octobre 1927 est capturé à Baroeck, en Belgique, le 29 octobre 1930."

A suivre

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1936, N° 2 p. 15.

OISEAUX MIGRATEURS.

(SUITE)

(1)

1936. Janvier - 5, entendu au Faubourg de l'Hôpital (Neuchâtel) un pinson chanteur essayant sa chanson (P. de M.); 7, ap. midi ensoleillée deux mésanges charbonnières tintinnabulent avec entrain dans les Allées de Colombier; 25, un tichadrome échelette est observé volant contre la façade sud de la Tourne-Dessus (Dr P. Beau).

Février - 5, une bise forte oblige les fuligules morillons à se réfugier dans le Port de l'Evole (Neuch.) G. B.; 6, chant des rouges-gorges, au Vignoble; 7, le merle a chanté au Faubourg de l'Hôpital; 28 et 29, chant du pinson franc, aux Ferrières, alt 550 m.

(M. J^e G^d).

Mars. - 12, le nombre des mouettes rieuses et des foulques hivernantes est diminué; 12, cris d'un gros pouillot et sur le chanteur, Allées de Colombier; 16, vers 21 h. cris d'appel d'une chèvreche, dans les noyers de Sombacour, à Colombier; 19, deux cigognes survolent la ville d'Orbe (Vaud); 21, matinée, un vol de bergeronnettes grises s'arrête sur les toits de Colombier; 22, matinée, 4 milans noirs au sol, devant Neuchâtel et le 23, un individu devant le quai du Collège latin (G. B.); audition du rouge-queue titi à Colombier et à Avenier.

Avril - 5 et 6, cris du rossignol de murailles, Bas des Allées; chant du coucou, forêt de Bôle (Ch. Roth); observé un vol d'hirondelles culs-blancs, sur la Basse-Reuse; chant de la fauvette babillarde, jardins de St Nicolas (Neuch.); 11, chant du serin-ceni, dans les thuyas du cimetière d'Avenier; 13, matinée, un mâle fauvette à tête noire, plumes ébouriffées, frivète sous les buissons du jardin, dès 22 h. il neige à gros flocons, 23, observé des hirondelles de cheminée.

Mai - Du 1^{er} au 4, les premiers martinets survolent la région de Colombier. Obser^{re}.

POULE COUVEUSE.



En séjour, au printemps 1935, à la Tuilerie de Cerlier, j'observai une poule gloussant, laquelle sans doute pour être tranquille, avait pour ^{choisi} pondre ses œufs une seille⁽²⁾ en cuivre placée sur le coin d'une grande table de la cuisine.

Durant la couvaison, cette coquille fut nouvrière sur la table. C'est un cas curieux de psychologie animale.

F. L^e Ritter, art. peint.

(2) Ces récipients de cuivre, étamés à l'intérieur, étaient utilisés, avant que l'on eut "l'eau sur l'évier" à contenir l'eau nécessaire aux besoins du ménage apportée de la fontaine banale la plus proche.

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1936, N° 2, p. 16.

LA BAIE D'AUVERNIER.⁽¹⁾

1876 - 1930

(SUITE)

Mais tout a une fin, vient le soleil réchauffant qui provoqua le dégel, l'approche du printemps ragaillardit tous ces hivernants qui s'envolèrent vers les places de nichée. Pendant longtemps reparappaient à la fin de chaque automne : bernants jaunes, vendiers d'Europe, pinsons chanteurs lesquels fauillaient avec ardeur le marc de raisins.

A la mi-mai 1879, je remarquai dans un saule buissonnant, près de la Vigne Ronde (aujourd'hui disparue), un oiseau rappelant, par sa forme et ses allures, une grosse fauvette, dessous de la tête et front gris-cendré, gorge et poitrine d'un gris-clair; le plumage était marqué de croissants gris, légèrement brunâtres, formant des lignes ondulées rayant la poitrine et l'abdomen. Cet oiseau m'était complètement inconnu. Plus tard, ayant eu l'occasion de feuilleter les "Oiseaux de Breym" édition française, je trouvai à la page 702, du premier volume, une illustration représentant l'oiseau de 1879, c'était la fauvette rayée, dite aussi fauvette épervière, vraisemblablement à cause de ses raies transversales sur l'abdomen. Cette espèce a été observée une ou deux fois en Suisse au moment de la migration printanière.

Durant les automnes 1880, 1881 (absent en 1882, 83, 84) et 1885 j'observai aux Prés de Peseux, parmi un volier de corneilles noires, un individu au plumage aberrant paraissant noir, mais laissant entrevoir des places plus claires, correspondant aux parties grises du plumage de la corneille mantelée. Cet individu devait être un hybride des deux variétés, corneille noire et corneille grise.

Mon grand-père paternel m'avait conte' dans mon enfance, qu'il avait rapporté (environ vers. 1855-56) le nid d'un couple harles lièvres, placé dans une cavité d'un peuplier noir, plus que centenaire, le tronc de ce liard disparaissait sous un lierre vigoureux; depuis cette confabulation j'avais, durant la période de nichaison du harle, observé cette station, mais sans résultat, j'en avais déduit que la cavité était abandonnée; lorsqu'en mai 1887, de nouveau en observation près de ce peuplier, je vis brusquement apparaître, de la masse du feuillage du lierre, une femelle du grand harle, laquelle dirigea son vol vers le lac La cavité était réoccupée. En 1891, lors de l'aménagement, à cet endroit, d'une partie de la grève exondée en une place pour le jeu du ballon, ce vieux peuplier, placé sis à sis du bas de l'Allée du milieu, tomba sous les coups de hache aussi sonores que répétés, d'une jeunesse remplie d'enthousiasme pour ce jeu étranger.

Dans mes notes d'autan, je trouve relatée l'observation suivante : Dès fin avril 1885 aux vacances d'été, je rentrais chaque jour vers une heure, de mes cours à l'Académie du chef-lieu et du haut du sentier des Fontenielles, j'observais régulièrement un gros rapace, venant de la direction des forêts de Peseux et dirigeant

(1) Voir : "Rameau de Sapin" 1936, N° 3, p. 29.

son vol vers l'embouchure de la Reuse, cela quotidiennement, sans varice. Une visite à la collection ornithologique du Musée de la Ville m'indiqua que c'était un balbuzard fluviatile, facilement reconnaissable à sa face inférieure blanche. Ses derniers jours de mai, il apparaît avec un compagnon, probablement son conjoint; puis viennent les vacances et je ne revis plus mes deux pêcheurs ailés.

Cette espèce est plutôt rare dans notre région, je ne puis citer que deux autres observations, 4 octobre 1897, un balbuzard passe des Ruines (p. Auvergne) sur la baie, qu'il survole; 8 novembre 1914, à 17 h., j'observe un individu, près de l'embouchure de la Reuse, poursuivi par 4 corneilles. Des sujets isolés se montrent parfois du côté de Marin, le long du Canal de la Broye et les parages de la Vieille-Thièle.

A la page 31, du N° 3, nous disions que le printemps, nous ramenait régulièrement le milan noir, voici une suite de dates d'arrivée dans la baie de ce visiteur estivant:

26. 3. 08	14. 4. 14	24. 3. 20	10. 4. 26	21. 3. 32
29. 3. 09	25. 3. 15	4. 4. 21	23. 3. 27	31. 3. 33
31. 3. 10	28. 3. 16	9. 4. 22	16. 3. 28	15. 3. 34
31. 3. 11	24. 4. 17	24. 3. 23.	29. 3. 29	20. 3. 35
10. 4. 12	3. 4. 18	22. 3. 24	1. 4. 30	28. 3. 36.
6. 4. 13	3. 4. 19	31. 3. 25	25. 3. 31	

Le faucon cresserelle est devenu rare dans les Prés de Reuse, au printemps 1918, un couple avait placé son aire sur l'un des grands pampliers de l'Allée du Bied, l'on percevait nettement les cris des jeunes lorsque les parents leur apportaient de la nourriture.

Le 14 décembre 1919, au milieu de l'après-midi, je remarquai depuis le tram, en arrêt à Sezieres, un très fort rapace poursuivi par des corneilles noires et passant à une soixantaine de mètres de la rive. Le temps était froid, -2°, très brumeux, brouillard sur le lac, ce qui me permit point d'identifier le dit rapace. La "Feuille d'Avis de Sausanne", du 19 déc., relatait : "Il a été abattu devant le château de Grandson, lundi 15 oct., un aigle pygargue (*Haliaëtus albicilla* L.), d'une envergure de 2^m 08".

Avant le retrait des eaux du lac le coucou gris faisait entendre son appel printanier dans la hante frutale du Bied, du Grand Berger et de la Basse-Reuse; plus tard, lorsque les phragmitaires eurent garni la rive du lac, à Auvergne au Bied, que la roussette effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus* Herrm.) fut devenue hôte régulier de ces grandes roselières, le coucou de retour d'Afrique apparut dans la zone des grèves du Bied à Auvergne, faisant entendre son chant disyllabique, plusieurs fois répété, en réponse à l'appel plutôt ricaneur de sa femelle.

Dates d'arrivée du coucou dans la région:

20. 4. 07	20. 4. 11	15. 4. 15	6. 5. 21
17. 4. 08	26. 5. 12	5. 5. 16	et fin Avril 1933,
19. 4. 09	18. 4. 13.	24. 4. 17	près de l'embouchure
16. 4. 10	12. 4. 14.	17. 5. 19	de la Reuse.

S'arrachage de certaines parties de la phragmitaie, la construction de petites habitations le long de la rive provoquent la presque totale disparition des fauvettes effarvatte, par suite moins grand nombre de nids à la disposition de la femelle coucou pour y déposer ses œufs.

Nous trouvons encore dans nos notes quelques renseignements : le 3. 9. 13, trouve au Bas des Allées, au bord de la roselière le cadavre d'un juv. coucou, bien emplumé ; dont l'estomac contenait, 1 *Abax* & 1 *Omasenus* (Coléoptères) ; les chenilles suivantes, 3 de *Bombyx rubi*, 3 de *Pieris brassicae*, 1 de *Macrostetha olivacea* et 1 de *Brotolomia meticulosa*. -

Le 25 avril 1917 un chasseur, autorisé officiellement à tirer les corneilles, m'apporte „un bel oiseau, je ne le connaissais pas et j'ai tiré dessus", me dit-il ! ? C'était un magnifique coucou mâle en parfait plumage d'adulte : dessus du corps gris-cendré, abdomen blanc rayé de noir, grandes plumes des ailes gris-foncé, plumes de la queue noires avec bout blanc et taches blanches irrégulières, plus ou moins grandes, égrenées le long de la hampe ; le lendemain, je trouve à peu près au même endroit où le mâle avait été tiré, le corps d'un oiseau femelle. Maintenant le coucou paraît avoir abandonné ces parages, depuis des années l'on n'a plus entendu son chant annonciateur de la belle saison.

Le plus bel oiseau de la Suisse est le martin-pêcheur au vol rapide et rectiligne, coule bleue qui tôt apparue est disparue. Autrefois espèce assez commune le long des rives de la baie et de la Basse-Reuse (il nichait dans les berges de la rivière), notre dernière observation date du 2 août 1927, ce jour-là je vis un individu posé sur une branche basse d'un saule, vis à vis de la "Pisciculture" à Auvernier ; malgré sa beauté il est l'ennemi des pisciculteurs, il faut vivre et il mange les alevins de truites et bien d'autres poissons, ce qui explique sa rareté progressive depuis une trentaine d'années. Le "Bulletin suisse de pêche et de pisciculture" de janvier 1906, dit que le garde-pisciculteur de l'établissement du Pervou, près Boudry a tiré aux abords de ses étangs et le long de la Basse-Reuse, 196 martins-pêcheurs, au cours de l'année 1905.

Vers l'année 1882 un couple de loriots avait construit son nid dans l'enfouichure d'une branche inférieure d'un pommier, dans la partie basse qui s'étend entre le Bas de Sachet, le ruisseau le "Décocheux" et les Fabriques ; le nid fut enlevé avec les œufs. C'est la première observation parvenue à ma connaissance concernant l'espèce. Cet oiseau apparaît au commencement de mai, son cri spécial déclenche sa présence qui anime les boqueteaux des Fabriques, de l'embouchure de la Reuse, du Grand Berger, du Bied et du Séchen ; il a niché régulièrement dans cette dernière station de 1914 à 1933, peut-être encore en 1934, car j'ai entendu le chant et les cris d'appel d'un mâle loriot ; le 15 mai, au Bas de l'Allée des maronniers (Colombier), les 2, 3 & 4 juin, au Séchen (Port de Colombier) ; puis en 1935, le 6 mai, cris d'un ind., Allée des Maronniers ; 25, chant du mâle dans la futaie du Séchen ainsi que le 14 juin. Durant les étés 1934 & 1935, la présence de loriots est signalée dans les grands arbres du Petit Cortaillod (D^r Beau).

A l'automne, dès que les raisins sont mûrs, des vols d'étonnante, des centaines

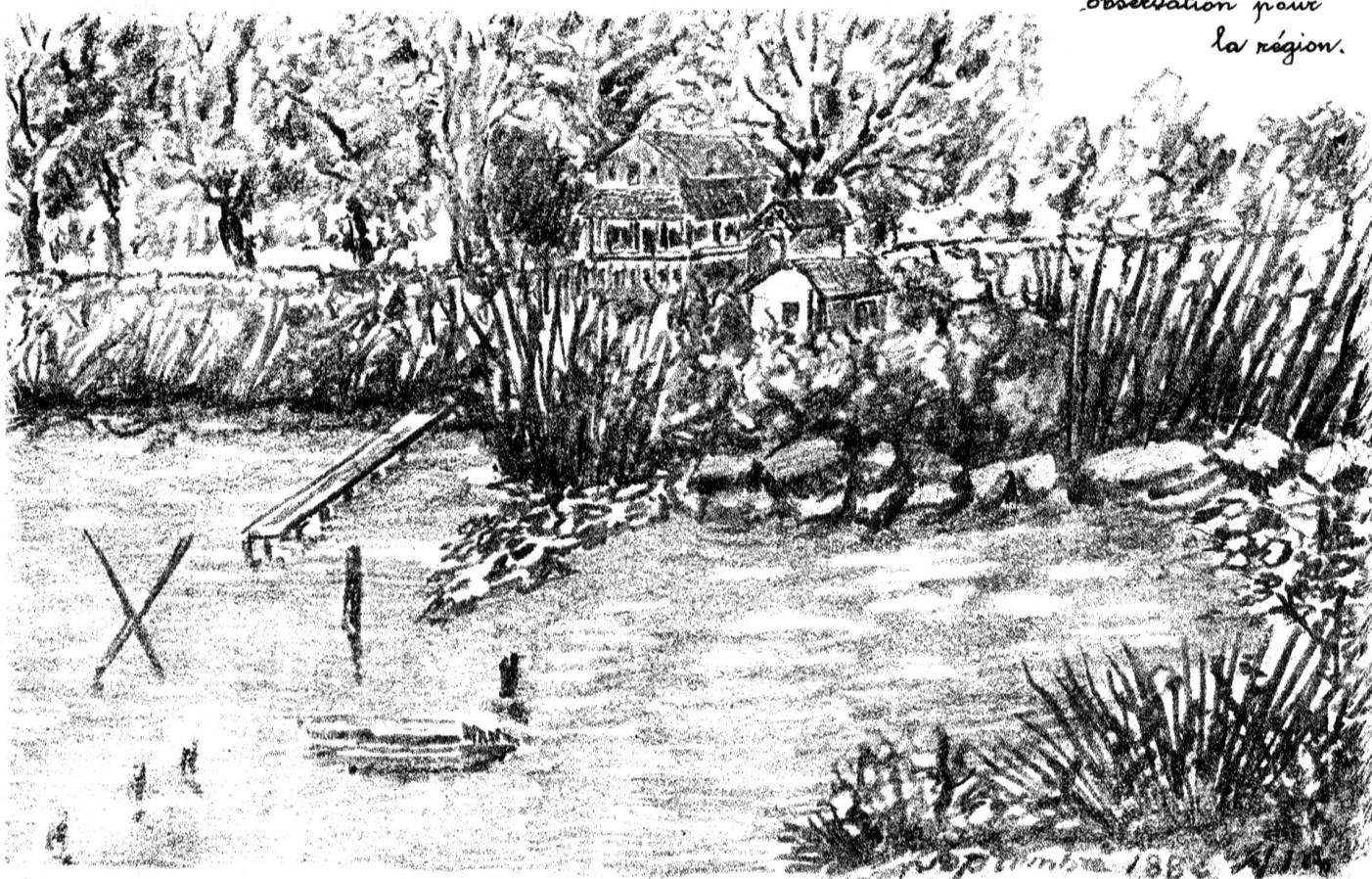
d'individus, viennent à la tombée de la nuit, s'abattre dans la grande roselière, entre le Creux des Grenouilles et la "Vigne Ronde pour y nicher. Avant le développement des phragmitées où ces sionsnells allaient-ils se réfugier?

Cornettes noires et pies bavardes ont payé un large tribut aux protecteurs du gibier, la seconde espèce surtout semble disparue sur le parcours Auvernier - Embouchure de la Reuse.

Dans la belle saison on entend parfois le cri strident du pic vert, lorsque celui-ci change de poste de recherche, pour atteindre de son vol ondulé un autre tronc. Au printemps, c'est le pic mar ou moyen épeiche qui attire l'attention du promeneur par son "tambourinage" répété, devant annoncer sa présence à ses congénères.

Un oiseau crépusculaire est l'engoulevent tette-chèvre, espèce peu commune dont nous avons relevé la présence dans la région, ci-après date de nos observations:

30.9.08 deux ind. survolent la pépinière Verger, à 19 h. ; 10.5.13 un ind. couché en long sur une grosse branche d'un pommier au Bas de Sachet (Cortaillad), il y reste jusqu'à l'approche de la nuit. 12.5.14 au soir, un ind. volant près des pins du Grand Verger; 13.5.14, à 17 h. 2 ind. sous les pins du G^e Verger. 30.8.14, soir 19 h. un ind. survolant la pépinière Verger, à Colombier. — 24.4.15, 20 h. un engoulevent au même endroit; en mai et juin 15, observations régulières aux Allées. — 28.6.18, à 18 h. 30, 2 tette-chèvres en chasse le long des grèves, au Bied; depuis cette dernière date aucune nouvelle observation pour la région.

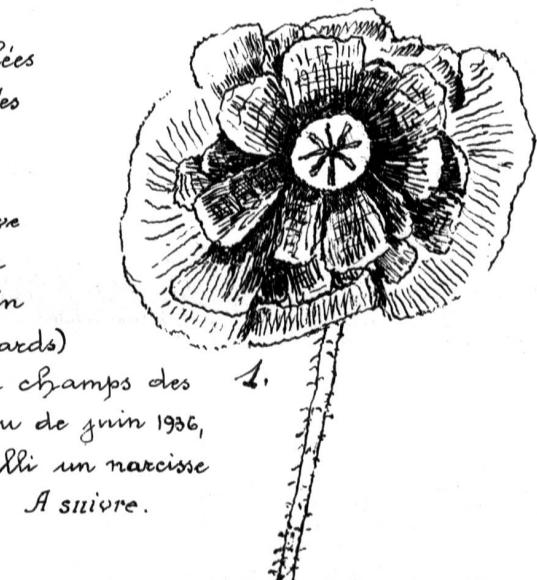


Effets de l'abaissement des eaux du lac, la rive devant le Chalet des Allées (Colombier), en septembre 1882.
(Reproduction d'un croquis de l'époque).

ANOMALIES VEGETALES.⁽¹⁾

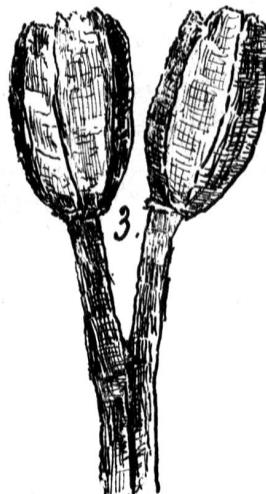
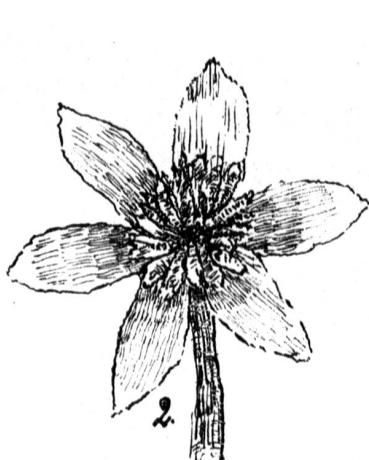
En Botanique, le terme "fasciation" indique la déformation des tiges et des rameaux qui deviennent aplatis et rubans, déformation qui peut aller jusqu'à la séparation verticale d'un axe en 2 ou plusieurs parties qui se comportent alors comme un axe complet. Sa fasciation s'applique également aux organes appendiculaires, feuilles, fleurs, fruits. C'est à la fasciation qu'il faut rapporter le phénomène des fruits doubles (en langage familial "philippine") ou multiples, considérés jadis comme soudés. Ci-après mention de quelques cas observés de visu:

1. Pavot coquelicot (*Papaver rhoeas*) cueilli dans un champ du Bas des Côtes, aux Verrières. La fleur avait les 2 pétales externes, normaux, tandis que les 2 internes étaient divisés; les étamines pour la plupart devenues pétaloïdes cachaient celles restées normales; le stigmate n'avait pas subi de changement mais semblait affaissée.
2. Narcisse des poètes (*Narcissus poeticus*) à péricone normal, mais la collerette, les étamines et le style étaient pétaloïdes. Ovaire absent. Cette fleur cueillie aux Econduits, près des Bayards, avait l'aspect d'un oeillet blanc double.
3. Tulipe cultivée, exemplaire formé de 2 hampe accolées sur les 3/4 de leur hauteur. Fleurs normales encore fermées (Colombier).
4. Narcisse rayonnant (*N. radiiflorus*), de 1895 à 1906, j'ai cueilli parfois une hampe portant 2 fleurs bien développées, aux Grands Cernets (Verrières) aux Parcs sur Saint-Sulpice, près de Montlési, sur Conset. Le 26 juin 1901, je cueille un bel exemplaire aux Econduits (Bayards) et quelques jours après un narcisse biflore dans un champs des Sapples, sur la Montagne de la Tourne. — Au milieu de juin 1936, les journaux relataient qu'un promeneur avait cueilli un narcisse à hampe triflore.



1.

A suivre.



(1) Cas de fasciation, voir Rameau de Sapin "1927, N° 2, bas de la page 21; à ajouter, 1927, N° 2, p. 21
"Fasciation par M^e Jaquet. — 1929, p. 27, par M. H. Spinner, "Nouveaux cas teratologique végétal". —
1936, N° 3, p. 35 par Fr. Jordan "Calendula officinalis".

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.⁽¹⁾

(SUITE)

1931 — Dans la nuit du 11 au 12 janvier le thermomètre descend à - 11° 4, les dernières fleurs de mes corydalées jaunes tombent, sans que les plantes paraissent se ressentir de cette gelée. — le 19, les boutons de l'Éranthis d'hiver ou Helleborine (*Eranthis hyemalis*) apparaissent; le 22, quelques fleurs se sont épanouies.

Février dès les premiers jours fut brumeux et froid, à partir du 6, nous avons durant la nuit de - 8° à - 10°, au Ballon le thermomètre descend de - 20° à - 25°, au Socle il atteint - 24°; le 7, à la Brévine le mercure se tient à - 32°. A noter qu'à Fleurier, le 9, l'on enregistrait - 22°. Malgré cette basse température, l'on voit au Vignoble s'épanouir les premières primroses sauvages; dans la journée du 11, le radouci s'est fait sentir.

Dans un pâturage de la Saint-Olivier, hameau près de la Côte-aux-fayes, on cueille le 5 mars, une morille haute de 2 cm. (Courrier du V. de Travers, 6 mars).

Malgré un retard général dans les manifestations printanières, à fin avril, on trouve dans les jardins abrités et bien exposés des lilas fleuris.

Dans le Haut-Jura, à l'envers de grandes taches de neige, recouvrent encore le sol à fin mai. On cueille cependant aux environs de Sainte-Croix une morille haute de 30 cm. et pesant 200 gr. — A la mi-juin, il a été trouvé près de Salavaux (Fribourg) un exemplaire géant de Tasse-loup (*Lycoperdon giganteum*, Batsch.). Il pesait 2450 gr.

A suivre

EXTRAIT DU MANUSCRIT⁽²⁾ DES LETTRES DE LA BRÉVINE ÉCRITES PAR LE MAIRE HUGUENIN EN 1816

(SUITE ET FIN)

LA ROUTE DE LA CLUSETTE.

25^{me} lettre, 19 Octobre 1816 (Relation d'une course par Travers à Neuchâtel). "..... de Moiraigle que la route traverse, elle s'élève d'environ 200 pieds et elle atteint bientôt le passage de la Clusette, passage véritablement affreux. Pendant quelque cent pas la route fut taillée par les Romains, dit-on, en forme de niche. La montagne couvrait la tête du royaume, de toute la largeur du chemin et jadis un petit fort en défendait l'entrée. Dans le 15^{me} siècle la garde en fut confiée au seigneur de Travers. Quoique ce chemin fut ouvert aux voitures on ne s'arrêtait pas en ce lieu sans une sorte de frémissement intérieur. Sous les pieds à une grande profondeur on entend, on voit l'Areuse, blanche d'écume, s'échapper en mugissant au travers des rocs détachés des cimes voisines qui encombrent son lit rapide, étroit et tortueux, sur sa tête une montagne qui surplombe et qui a 700 pieds de haut."

"Il y a 30 à 40 ans l'administration fit abattre ce qui faisait saillie au dessus de la route en coupant verticalement la montagne à plus de 200 pieds de hauteur, on donne de la largeur à la route en élévant une paroi pour la retenir. La nuit du

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1936, N° 3, p. 35. — (2) Voir: "R. de S." 1936, N° 2, p. 22.

4 ou 5 mars 1816 un grand pan de la montagne qui reposait sur un lit d'argile dé-composée, n'ayant plus de point d'appui, se précipite et encombre la route. Incessamment on fit déblayer les décombres pour rétablir la circulation entre le Val-de-Travers et la capitale, mais on jugea périlleux de laisser subsister la route par la Clusette. Monsieur Matile, Maire des Brenets, ingénieur des Ponts et Chaussées inspecta les lieux et trouva un nouveau passage. Depuis les environs de Rosières, au lieu de descendre à Roiraigue, la nouvelle route suivra en écharpant la montagne dans les contours et par une pente régulière et gracieuse on s'élèvera à quelques cent pieds au dessus du passage de la Clusette, de là on arrivera à Broz où l'on rentre dans l'ancienne route. L'idée est hardie et il faut espérer que, malgré quelques aspects menaçants, qui existent encore, elle sera heureuse. On y travaille avec beaucoup d'activité. Pour éviter les accidents que les ouvriers pourraient causer en précipitant les rocs qu'ils détachent pour niveler le sol de la route nouvelle, l'ancienne n'est ouverte qu'à certaines heures du jour. Sa barrière se trouve déjà fermée lorsque nous arrivâmes à Roiraigue....."

Le Locle, décembre 1934.

Pour copie conforme

A. Matthey-Jeantet.

ALBERT PILLICHODY †.

Le 12 mai 1936 est décédé à Piguet-Dessus, près de Brassus, Abb. Pillichody, inspecteur forestier, né près de Berne, où son père exerçait la médecine, et ses études gymnasiales terminées, il étudia de 1890 à 1893, à l'École forestière fédérale, à Zurich; puis, fit un stage pratique à Cossat, pour devenir ensuite inspecteur-forestier de la Commune du Locle et fut appelé comme adjoint à l'Inspecteurat fédéral des forêts, situation qu'il quitta, en 1917, pour occuper le poste d'inspecteur-forestier de la Commune du Chénit, dans la Vallée de Joux.

S'intéressant beaucoup aux Sciences naturelles, le "Rameau de Sapin" put le compter pendant 35 ans, au nombre de ses fidèles collaborateurs. Nous conservons de lui un parfait souvenir.

La Rédaction.

- Sliste des publications d'Abb. Pillichody parues dans le Rameau de Sapin:
- 1900, Genévrier arborescent — Sapins et épiceas de forme extraordinaire. —
 - 1906, Le Houx (*Ilex aquifolia*). —
 - 1907, Epicea en forme de colonne. —
 - 1908, Le rouge du sapin. Les sous-bois. *Sequoia gigantea* dans un pâturage. —
 - 1916, Un hôte rare : la huppe. —
 - 1919, Photographie d'une toile d'araignée. —
 - 1920, Massif forestier à 1700 m dans le Jura. —
 - 1921, *Paradisia liliastrum*. —
 - 1925, Un épicea à grosse écorce — le hêtre dans la forêt jurassienne. —
 - 1927, Exploitation d'une centrale industrielle par les oiseaux. —
 - 1929, Racines aériennes. —
 - 1931, L'Orbe dans la Vallée de Joux. —
 - 1932, Végétation des forêts et des pâturages boisés du Haut Jura.